



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

circulation urbaine

Question écrite n° 26051

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'absence de réglementation concernant la circulation des rollers et des planches. Face aux dangers encourus par la pratique de ces activités sportives, notamment à l'égard des personnes âgées ou handicapées, elle lui demande quelles mesures il envisage de prendre.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26051

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7589